

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-649 DU 14 OCTOBRE 2005

**Chargeant Monsieur Valentin ADITI HOUDE,
Ministre chargé des Relations avec les
Institutions, la Société Civile et les Béninois
de l'Extérieur, de l'intérim de Monsieur Antoine
DAYORI, Ministre de la Culture, de l'Artisanat
et du Tourisme, pour compter
du lundi 10 au samedi 15 octobre 2005.**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

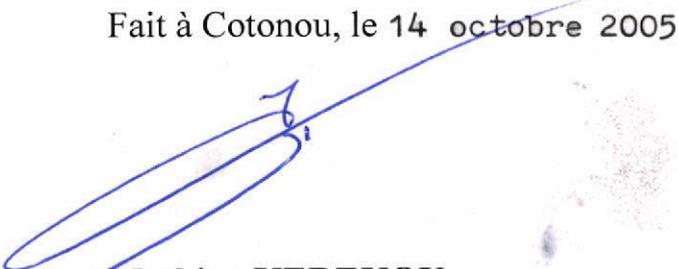
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Valentin ADITI HOUDE, Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur, est chargé de l'intérim de Monsieur Antoine DAYORI, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme du lundi 10 octobre au lundi 15 octobre 2005.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 octobre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4-CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MJLDH 2 – MEC-PD 2
Autres Ministres 18- SGG 4 – Départements 6 – JORB 1